

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, Quatre mois) and Price (\$3 00, 1 50, 1 00). Includes a note about advance payment.

L'ÉLECTEUR JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (Première insertion, Autres insertions) and Price (Par ligne, 10, 5, 0.50).

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-chef

QUEBEC, 30 AOUT 1887.

Contestation de l'élection de Rimouski

Histoires fantaisistes inventées par nos adversaires

H. Martin exoneré de tout blâme

Depuis plusieurs jours, nos adversaires se sont plu à imaginer des histoires en l'air au sujet de la contestation de Rimouski. Les comptes rendus qu'ils ont publiés ont été arrangés à plaisir. Quant à la conduite de notre ami M. Martin, elle est parfaitement honorable; tout ce qu'on a dit sur son compte a été fabriqué dans le but de lui faire tort.

Voici le vrai à propos de cette fameuse affaire du dépôt. C'est tout simplement une petite chicane entre nos adversaires. Il y a quelques années, une contestation d'élection avait eu lieu à Rimouski et le dépôt, après règlement de la contestation, avait été retiré par des gens qui n'en ont pas rendu compte. Les mêmes gens en avaient eu l'imprudence de se vanter ouvertement qu'ils mettraient bien la main sur le dépôt de la présente contestation. La personne qui avait fait le dépôt dans la présente affaire fut informée de la chose et voulut se protéger. Elle fit des démarches pour empêcher que le dépôt fût retiré par des personnes qui n'avaient pas le droit de le faire.

Le déposant de lui-même est allé trouver les pétitionnaires et a obtenu leur consentement à toucher le dépôt, puis il obtint ensuite le consentement du défendeur. Au moyen de ce document, le dépôt a été retiré et remis à celui qui l'avait fourni.

Plus tard, motion fut faite pour suspendre les procédures; cette motion fut rejetée, attendu qu'il n'apparaissait qu'un dépôt avait été fait et le juge étant d'opinion qu'il n'avait pas à s'enquérir si le dépôt avait été retiré.

Les pétitionnaires ont procédé à la preuve et le défendeur a produit une déclaration admettant que des manœuvres corruptrices avaient été pratiquées par ses agents hors sa connaissance.

Le juge procéda ensuite à l'enquête sur la disparition du dépôt. Le premier témoin entendu fut le défendeur; il jurait avoir jamais eu le dépôt en sa possession. M. L. N. Côté fut ensuite entendu. Il est bon de remarquer que c'est M. Côté qui avait fait lui-même le dépôt. M. Côté dit qu'il avait le dépôt en sa possession et qu'il ne refusait pas de le remettre; il se déclarait prêt à le remettre sous une demi-heure si la cour voulait donner un ordre pour que ce dépôt fût mis en sûreté de manière que personne ne pût mettre la main dessus sans un ordre de la cour; il dit aussi que c'est lui-même qui avait obtenu le consentement des pétitionnaires et il ajouta qu'il en avait agi ainsi parce qu'il avait de grandes raisons de croire que le dépôt disparaîtrait.

La cour lui a ordonné de remettre le dépôt de cette date au 10 septembre au protonotaire qui devra le transmettre à la Banque Union du Canada au crédit du trésorier de la Province, ordre étant donné au Caissier de la Banque Union et au Trésorier de ne pas délivrer le dit dépôt à qui que ce soit sans un ordre de la cour.

Immédiatement après l'audience, M. Côté a donné son chèque sur la Banque Nationale où était le dépôt pour retirer l'argent et le déposer entre les mains du Protonotaire.

Ainsi s'explique toute cette histoire du dépôt. Le déposant, connaissant les convoitises de certains gens et mis sur ses gardes par ce qui était arrivé à la contestation précédente, a tout simplement voulu se protéger contre certains individus peu scrupuleux. Nous ne disons pas qu'il a eu raison, mais beaucoup auraient fait comme lui. Il avait déposé cette somme, il avait intérêt à la conserver.

Les journaux bleus ont aimé que M. Martin allât être emprisonné; c'est une fausseté, il n'y a jamais eu aucune règle ni ordre de cour contre M. Martin, et en tout cela sa conduite a été parfaitement honorable. M. Belleau a voulu lui jeter la boue et l'injure à la figure, mais absolument sans raison.

Ce n'est pas nouveau pour ce monsieur qui a entrepris de régenter tout le monde; on dirait qu'il a voulu donner à Rimouski une seconde édition de sa trop fameuse contestation de Lévis. Il a tout simplement fait l'acte d'un mal appris. Malgré la preuve qui a été faite, il a dit que le défendeur avait empêché le dépôt et qu'il devait rougir d'une telle conduite. M. Martin n'a rien de déshonorant à se reprocher et sortira de cette affaire parfaitement intact.

La démonstration à St Raymond en l'honneur du premier-ministre

Nous avons publié hier matin un rapport télégraphique de l'ovation que la population de St Raymond a faite à l'hon. M. Mercier, ainsi qu'au député du comté, M. Jules Tessier.

Notre correspondant nous transmettait en même temps le texte de la belle adresse présentée à cette occasion au premier-ministre. Nous avons pu nous procurer depuis la liste des signatures apposées au bas de cette adresse; elle comprend les noms de tous les principaux citoyens de cette florissante paroisse, ceux du curé et du vicaire ainsi que de tous les membres du corps municipal de l'endroit. La voici:

JOSEPH LIENNEAU, maire.

- JÉRÉMIE LÉGARE, HONORÉ PLAMONDON, ANDREW MCCORKELL, JEAN LAPLAME, LOUIS PARÉ, E. A. PANET, Secrétaire-trésorier, F. A. BERGERON, Ptre, Curé, J. H. FRÉCHETTE, Ptre, Vicaire, FR. X. MOISSAN, Ex.-maire.

M. J. C. Marcotte, Eugène Parent, Jos. Goulet, P. Allen, Henri Pelletier, Philéas Pelletier, Joseph Cantin, L. P. Bilodeau, Jules Bélanger, John Panet, Alexis Cayer, Richard Power, Justice of the Peace, Pierre Plamondon, Camille Plamondon, Wm Razan, Ferd. Letarte, Edouard Plamondon, J. B. Plamondon, William Donais, Frédéric Plamondon, George Dery, Jacques Plante, Thomas Dean, Évariste Julien, Pierre Morasse, Ferdinand Lalloume, Antoine Janois, Ferdinand Létour, Leopold Allain, Napoléon Allain, Ignace Moisan, Louis Dery, Pierre Dery, Elie Frenette, Joseph Cloutier, Ferdinand Cloutier, Olivier Cloutier, Charles Dery, Philéas Dery, Jacques Rochette, Joseph Lesage, Augustin Lesage, Paul Gingras, Louis Petitclerc, Pierre Dompierre, Jules Martel, Antoine Allain, Elzéar Dion, Jacques Allain, Joseph Moisan, Lazare Rochette, Wilfrid Bouchard, Rosaire Plamondon, Alphonse Allain, Elzéar Bergeron, Jas. Northon, C. A. DuBug, Frederick Allain, Joseph Paquet, Chs Paquet, C. Guimont, Johnny Paquet, Henri Côté, Aurèle Denis, Frs. Rochette, Chs Bureau, F. X. Hamanne, David Vio, Thomas Savary, B. M. D. J. Ferd. Savary fils, Wilfrid Savary, Louis Savary, Charles Bedard, Jos. Cantin, Paul Sylvaïn, Louis Belleau, Louis Plamondon, M. Plamondon, M. Couture, Rosaire Plamondon, Paul Parent, Jos. Parent, P. Allain, L. Allain, Louis Dery, Rémi Cuyé, Joseph Hamel père, Joseph Hamel fils, Aurèle Plamondon, Johnny Robitaille, J. B. Jobin, Pierre Martel, Petrus Paquet, Moïse Martel, Como Beupré, Johnny Charland, Joseph Bureau E. C., C. B. Marcotte, F.-X. Châteaufort père, F.-X. Châteaufort fils, Théodule Châteaufort, Ferdinand Plamondon, Félix Loblane, Napoléon Lafrance, Hyppolite Barrette, Joseph Barrette, Abraham Barrette, Thom. Page, Michel Marcoux, James Plamondon, Gaudiose Plamondon, Maximilien Plamondon, Tancrède Marcotte, Xavier Gignac, Eugène Grenon, Joseph Noreau, Louis Noreau, Louis Beupré, Will. Cayer, Thomas Dion, Will. Dion, Louis Belleau, Ferd. Savary père, George Dery, Charles Dery, Thomas Sissous, J. P.

Nous avons le plaisir d'ajouter à ces signatures le texte sténographique de la réponse de l'hon. M. Mercier:

Monsieur le maire, Mesdames et messieurs, Je ne sais véritablement quels termes employer pour vous remercier de l'excellent adresse qui vient de m'être présentée, ainsi que de la démonstration sympathique, généreuse et magnifique que vous avez bien voulu faire à l'occasion de notre visite dans votre paroisse.

Nous avons décidé de visiter cette partie de la province que je n'avais pas encore l'avantage de connaître. Le nouveau gouvernement attache un intérêt tout particulier à cette partie-ci du pays pour deux raisons principales. D'abord parce qu'elle renferme une population intelligente, énergique; une population de travailleurs, qui est la base la plus essentielle de la prospérité et de l'avenir de notre pays. La seconde raison, c'est que la Province a décidé de faire de grands sacrifices pour la construction du chemin de fer au Lac St Jean, et, au moment où les travaux de cette construction vont se terminer, mes collègues et moi-même, avec l'assentiment de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, avons décidé d'en visiter le parcours pour savoir jusqu'à quel point nous pourrions continuer les sacrifices que la province s'est imposés jusqu'à aujourd'hui pour la construction de ce chemin à travers cette nouvelle et importante partie de la province.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mesdames et messieurs, que je suis heureux de constater qu'il y a ici une population considérable et qui promet beaucoup pour l'avenir du pays. Je n'ai pas besoin de vous dire que, si j'en juge par le commencement, la visite que nous faisons aura pour résultat inévitable de nous engager à continuer à faire des sacrifices pour le développement de cette partie du pays. (Applaudissements)

En vous regardant, messieurs, je reconnais chez nous les descendants, en grande majorité du moins, de la race à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir; je vous reconnais aux traits de la figure, à votre air gai et à la bonne hospitalité que vous accordez à ceux qui vous visitent; je reconnais aussi avec plaisir des descendants des vieilles races de l'Angleterre et d'autres pays d'origine saxonne, et je vois avec plaisir tous ces hommes animés d'une même pensée, se tendre la main comme des frères, n'ayant qu'une même et noble ambition, celle de travailler à la prospérité de cette province.

C'est un beau spectacle que celui que nous présentons dans ce pays. Nous ne nous amusons pas à répéter les querelles des vieux pays; nous ne cherchons pas à faire revivre ces causes de rivalités si funestes aux peuples du monde. Ici, nous donnons le spectacle unique d'hommes de différentes races qui s'unissent, sous le même drapeau, qui tendent au même but, celui de contribuer à la prospérité de notre commune patrie.

J'ai eu occasion depuis quelque temps de visiter une partie considérable du pays, de ce qu'on appelle le nord. Je croyais en connaître la meilleure partie, mais en arrivant ici, messieurs, j'avoue en toute sincérité que je m'étais trompé. J'ai rarement vu du côté du nord un pays plus prospère, une population plus sympathique et plus intelligente, un village plus charmant que celui dans lequel je me trouve dans ce moment-ci. (Applaudissements)

Vous habitez un pays comparativement nouveau et je vois que, pour le peu de temps que vous y êtes, vous avez déjà fait des progrès étonnants. Je vous en félicite; vous donnez des espérances pour l'avenir.

Vous avez fait allusion, monsieur le secrétaire de la municipalité, aux bonnes qualités et au dévouement de votre député, M. Tessier. Il n'y a pas un homme dans le pays qui soit plus en état d'en parler que moi-même. J'ai rarement vu un député avoir autant de plaisir à solliciter des faveurs pour son comté. Soyez assuré, messieurs, que vous avez eu M. Tessier un homme habile qui prend à cœur vos intérêts et qui sait les faire valoir auprès des ministres. De fait, s'il a un défaut, ce dont je ne suis pas certain, mais enfin, il paraît que tout homme en a, ce serait de trop travailler pour son comté.

Messieurs, soyez convaincu que j'emporterai de ma visite à St Raymond une des meilleures impressions possibles, et chaque fois que le gouvernement pourra vous être utile, il sera enchanté de le faire. (Applaudissements prolongés.)

ACTUALITES

La Cour Suprême reprendra ses travaux à Ottawa le 4 octobre prochain.

La majorité du gouvernement tory d'Angleterre aux Communes s'est vue réduite d'une quarantaine de voix dans ces derniers temps.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de dame Marie Julie Houde, épouse de C. A. Lemay, notaire, St Louis de Lotbinière, mère de notre ami Albert LeMay, avocat, Lévis. Elle était âgée de cinquante-deux ans. Cette mort a causé une douloureuse impression dans la société de Lotbinière où la défunte jouissait de l'estime et de la considération universelles.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

Sir John McDonald est passé en cette ville hier, en route pour l'Ouest. Il revenait des provinces maritimes.

La nomination de M. Pacaud au Conseil

De la Justice

Notre excellent confrère, l'Étendard, nous reproche l'article approbateur que nous avons publié à propos du choix de l'hon. L. E. Pacaud, pour la division Kenebec au Conseil Législatif.

Nous avons publié cet article après informations prises et en nous basant sur des données que nous avons lieu de croire exactes; en conséquence, nous ne le regrettons pas, mais si notre confrère est mieux renseigné que nous et s'il nous démontre notre erreur par des faits, nous le reconnaitrons volontiers comme ce sera notre devoir.

L'Étendard trouve la nomination regrettable et inacceptable pour les nationaux parce que M. Pacaud serait un adepte du libéralisme avancé, et il ajoute que nous aurions dû, si nous acceptions la nomination au lieu de la blâmer, plaider les circonstances atténuantes qu'il indique et qui auraient en effet une certaine valeur. Mais nous pouvons répondre de suite sur ce point qu'aucune circonstance atténuante ne pourrait nous engager à approuver un acte de libéralisme avancé de la part du ministre.

Si M. Pacaud était un libéral avancé, rien ne nous convaincrerait qu'il est à sa place au Conseil, ni le fait qu'il serait seul ni le fait qu'il résiderait dans sa division et qu'il serait bien qualifié sous les autres rapports. Sur un point comme celui-ci, nous ne sommes pas prêts à transiger avec les circonstances atténuantes, et la nomination restera pour nous comme pour notre confrère un acte profondément regrettable.

Mais ce que nous connaissons de M. Pacaud, sous ce rapport, est exactement l'inverse de ce que représente notre confrère. Les principes religieux et sociaux du nouveau conseiller législatif, en autant qu'ils nous sont connus, sont ceux d'un catholique sincère et d'un chrétien. M. Pacaud est en des plus grands bienfaiteurs de l'église d'Arthabaska, et, à

ce titre, son nom est inscrit dans une des riches fenêtres de cette église à côté de ceux qui ont donné à cette œuvre le concours de leurs souscriptions généreuses et de leur dévouement. Puis, que l'on demande au supérieur de l'école des frères du Sacré-Cœur de St-Christophe quel est le meilleur ami et le soutien le plus généreux de son œuvre et nous sommes sûr qu'il donnera sans hésiter le nom de l'hon. L. E. Pacaud.

Nous savons à n'en pouvoir douter que M. Pacaud n'est pas seulement un catholique pratiquant, de conduite exemplaire, mais qu'il est l'ami intime du curé de sa paroisse et de l'un de nos plus saints évêques.

Ces faits que nous connaissons nous ont fortement engagé à féliciter le gouvernement d'avoir nommé M. Pacaud. Si nous ne les avons pas publiés, c'était parce que nous croyions que tout le monde partagerait notre opinion et qu'il était en conséquence inutile de mettre devant le public des faits d'un caractère aussi intime.

De plus, nous cherchions vainement où nous pourrions trouver comme venant de M. Pacaud des déclarations publiques ou des actes qui seraient en désaccord avec sa conduite générale telle qu'elle nous est connue.

Notre confrère affirme que M. Pacaud n'a jamais fait un mystère de son libéralisme avancé; cela se peut, mais nous l'ignorons et nous aimons à croire que notre confrère a été ici induit en erreur, parce que ces idées de M. Pacaud ne cadraient aucunement avec ce que nous connaissons de lui et avec la confiance qu'il nous a toujours inspirée.

Pour toutes ces raisons, nous persistons dans notre attitude première avec cette réserve que nous pérorons les preuves que peut donner l'Étendard, et que nous nous rangerons avec lui de bonne foi si nous nous sommes trompés — ce que nous ne croyons pas encore.

DERNIERES DEPECHEES

NOUVELLES DE MANITOBA

Winnipeg, 29 août.—L'hon. M. Alex. McKenzie et Mme McKenzie partiront ce soir pour l'Est.

Le Conseil de la Baie d'Hudson se réunira demain aux bureaux de la gare du Nord. Les principaux facteurs de la compagnie sont réunis de tous les points de l'horizon. C'est la première réunion générale depuis 1869, lorsque le conseil siégea au Norway House. La réunion a pour objet de chercher le meilleur moyen d'étendre le commerce, en particulier le commerce des fourrures.

NOUVELLES DE LA CAPITALE FEDERALE

(Service spécial de l'Électeur)

Le concours de tir

Le rapport du lieutenant Gordon sur la baie d'Hudson

Ottawa, 29 août.—Le concours annuel de l'Association de tir de la Puissance est commencé, ici, aujourd'hui. La température était magnifique. Le premier concours était pour les prix d'encouragement. Le premier prix a été remporté par le sergent Donnelly de Toronto, qui a fait 25 points sur un possible de 25. Parmi ceux qui ont remporté des prix dans ce concours se trouve le caporal Norton, du Sième de Québec.

Dans le concours pour la coupe de défilé de M. McDougall, le premier prix et la coupe ont été remportés par le lieutenant Vaughan de Montréal. Les sergents Dowfall et Longshot du Sième de Québec ont remporté les autres prix.

Le sergent de couleur Mountain du 8e a remporté un prix dans le concours Rideau. Le tir se terminera demain.

Le jeune Hartney, qui s'est suicidé samedi à New-York en sautant d'un bateau traversier, était le fils de M. Hartney, comptable de la Chambre des Communes.

On dit que le ministre des pêcheries a pris en considération les recommandations contenues dans le rapport du lieutenant Gordon qui a commandé l'expédition de la Baie d'Hudson. Il recommanderait entre autres au gouvernement de supprimer le système de boucherie de balènes pratiqué dans la Baie d'Hudson par les américains qui emploient des bombes explosives etc., contre ces animaux. Il suggère la création d'un cutter du gouvernement pour cette Baie et la côte du Labrador.

NOUVELLES DE MONTREAL

(Service spécial de l'Électeur)

Réapparition du "Herald"

En lutte à Ottawa

Encore un incendie à Montréal

Singulière disparition d'un dossier judiciaire

Le nouveau protonotaire

Montréal, 29.—Le Herald à paru comme d'habitude ce matin avec une toilette neuve. Les dommages du Herald s'élevaient à \$40,000. Voici maintenant quelles sont ses assurances: Lancashire \$3,000; Western \$8,000; North British et Mercantile \$5,000; Québec \$2,000; Norwich Union \$3,500; National \$2,500; Caledonia \$2,500; Scottish Union \$3,000; City of London \$2,500; Glasgow and London \$2,500; total \$29,500. L'édition du Herald incendié vendrait avoir été achetée récemment par M. George Stephens pour la somme de \$40,000 et se trouvait entièrement as-

suré. Le matériel et les machines du Herald étaient évalués à \$30,000 en partie assurées seulement. Nos amis les libéraux anglais sont contents de voir que le seul organe libéral anglais du matin n'a pas cessé de paraître.

La lutte s'est faite hier dans les principaux centres du comté d'Ottawa, à Hull l'hon. M. Taillon se trouvait seul contre M. Raymond Préfontaine, M. P., MM. Rochon, candidat national, P. E. Tremblay et Ernest Tremblay à Papineauville, MM. Dupuis et Lussier ont rencontré M. F. G. Bisillon C. R., associé de MM. Lacoste et Globenaki, à Montebello, le Dr Severin Lachapelle a du arbitre M. A. E. Poirier, qui lui a administré une raclée de premier ordre. A St André Avelin, il y avait pas d'adversaires, MM. E. Larue, M. P. P. Ripon et Major ont parlé en faveur de M. Rochon. En somme, la campagne s'ouvre sous de brillants auspices.

Les Irlandais s'agitent; une assemblée des membres de la ligue nationale Irlandaise a eu lieu hier rue McGill sous la présidence de M. Burns; après quelques affaires de routine, l'on a décidé d'envoyer \$250 au trésorier de la ligue américaine pour aider à la cause irlandaise. Dimanche prochain l'on adoptera des résolutions pour protester contre la suppression de la ligue nationale et contre le bill de coercition.

Aujourd'hui à 12.16 une alarme sonnée à la boîte 25 appela les pompiers au coin des rues Sanguinet et Mont-Royal où un incendie considérable venait d'éclater dans le moulin à scie et l'atelier de menuiserie de M. Leclerc. En quelques minutes le feu avait fait d'immenses progrès et des arrivées de pompiers sur les lieux, ceux-ci reconnurent qu'il n'était pas possible de sauver les bâtiments enflammés. Tous leurs efforts durent se borner à circonscire le fléau et à préserver les habitations voisines. Après de longs et courageux efforts, ils réussirent à 1 1/2 heure p. m., le feu était sous contrôle. Les dégâts sont considérables, mais convertis, paraît-il, par des assurances. Ce moulin qui vient d'être la proie des flammes est l'un des plus anciens bâtiments de Montréal. C'était l'ancien manoir des Belair, qui date d'environ 150 ans. La bâtisse était en pierre massive avec hautes cheminées et rappelait bien les constructions du dernier siècle.

L'on va continuer demain l'enquête dans l'affaire Cusson.

C'est demain que messieurs les conservateurs doivent produire la contestation au sujet de l'élection de Laprairie.

Encore un mystère dont on ne peut trouver la clef. L'on se rappelle de la poursuite au criminel intentée contre le rédacteur du Violon par M. Goyette, le député de Laprairie. Il paraissait que l'indictment est disparu du palais de Justice.

Sir George Stephen, Sir Donald Smith et M. Van Horné arrivent de Winnipeg ce soir.

M. Jehin Prume, violoniste, est de retour de Paris et doit fixer sa résidence à Montréal.

M. Longpré, l'associé de M. L. O. David, M. P. P., vient d'accepter la nomination de protonotaire laissée vacante par M. Gendron. Cette nomination est très bien accueillie.

Les soins de la congrégation de Montréal ont fait présenter aujourd'hui en cour de pratique une demande de bref d'injonction afin de faire suspendre les travaux de construction de la digue commencée par la compagnie déléguée et de chemins de fer de St Gabriel. On sait que les terres possèdent de grandes propriétés à la Pointe St Charles, à l'endroit où passe la jetée en construction. Les avocats des parties ont plaidé et les seigneurs refusent les offres de la compagnie, monument M. John L. Brodie comme leur arbitre et demandant que la compagnie fasse un dépôt de \$30,000 ou donne un certificat de garantie qu'elle sera payée de tous dommages, frais, etc., qui seront occasionnés par la construction de la jetée. La cause est continuée à demain, mais les parties vont s'arranger, en par la compagnie fournissant la garantie demandée.

UNE VISITE IMPORTANTE

Da Progrès du Saguenay, journal conservateur indépendant:

Tous se réjouissent avec nous en apprenant que l'honorable M. Mercier visitera le lac St Jean et tout le comté de Chicoutimi, à la fin du mois, en sa qualité de Premier Ministre de la province de Québec. Cette nouvelle ne surprend personne car tous ont entendu parler des nombreuses invitations qui ont été faites à notre distingué visiteur qui ne pouvait refuser de se rendre aux désirs d'une population aussi nombreuse que celle de notre comté. Il y a longtemps que nous désirions montrer à nos gouvernements la vérité des éloges que l'on fait du Saguenay et leur exposer nous-mêmes nos griefs et nos besoins. Le Saguenay est un pays d'avenir et les louanges que l'on en fait ne sont pas encore à la hauteur de son mérite. De même, nos besoins sont si grands qu'une personne qui ne nous a pas visités ne peut s'en faire une idée.

L'hon. Premier ne pouvait choisir un meilleur moment pour visiter le lac St Jean et le comté de Chicoutimi. Notre vaste région va être ouverte au commerce extérieur par une voie ferrée jusqu'au lac St Jean. L'hon. M. Mercier verra les résultats opérés par l'encouragement des gouvernements à la compagnie du chemin de fer de Québec au lac St Jean et il se réjouira de ses résultats. Mais ce qui surtout devra attirer l'attention de l'honorable Premier, c'est l'importance de leurs embranchements devant relier tout le comté à la ligne principale. L'un devra s'étendre de la route à Grignon

jusqu'à Roberval, et même si c'est possible jusqu'au fertile canton de Normandin.

L'autre, non moins important est celui qui devra s'étendre de la Rivière Métachéhouan à Chicoutimi et St-Alphonse.

Dans son voyage, l'hon. Premier verra les magnifiques paroisses qui s'étendent de Roberval à Normandin et de St Louis à St-Alphonse.

Le gouvernement provincial a déjà pris des engagements pour des subsides envers la compagnie du Saguenay au lac St Jean et l'hon. M. Mercier se félicitera encore de ce qu'il a fait.

Nous serions très heureux de voir les citoyens du comté de Chicoutimi s'entendre pour présenter une adresse à l'honorable Premier, lorsqu'il passera en notre ville, vendredi croyons nous. La chose doit se faire sans esprit de parti, car l'honorable Premier visite le Saguenay en sa qualité de Premier Ministre de la Province et non en sa qualité de chef du parti libéral.

Sachons donc mettre de côté tout esprit de parti et savoir profiter de l'importante visite de la semaine prochaine.

REVUE DE QUEBEC

(Du Moniteur du Commerce)

Encore une semaine assez tranquille dans toutes les lignes. Il n'y a vraiment aucun changement pour le mieux à espérer avant la saison d'automne qui ne peut tarder beaucoup si la température continue à se refroidir. Les gros dans les nouveautés n'ont pas son crédit de grandes ventes locales, mais ses voyageurs sont satisfaits de leurs commandes. Le détail est presque nul, sauf comme de coutume quelques exceptions. On commence à montrer un peu le stock d'automne, afin de s'assurer de toutes les ventes possibles. Les importations commencent à arriver et les droits perçus cette semaine se montent à \$10,445.30, qui est une somme assez ronde.

Les provisions sont aussi stables avec un peu de ventes importantes, aucun changement à signaler dans cette ligne.

Les ferronneries sont tranquilles et il n'y a presque plus que le commerce local qui alimente les marchands. Le fer en gueuse se détaille de \$21 à \$22 la tonne. Dans le mois de juillet, il s'est importé 490 boîtes de haches, 2074 boîtes de vitres (Canada Flat), 677 de vitres, 1411 ferronneries générales, 6971 paquets de fer, 557 quarts clous et fiches, 1326 plaques d'acier et 974 plaques de piques. Comme on le voit par l'énumération de ces quelques articles, on peut juger de commerce qu'il se fait dans cette ligne.

Dans les épiceries, il y a même tranquillité et aucune vente à enregistrer. La hausse sur les sirops va peut-être cesser et du moins le malaise qui régnait parmi les détailliers qui n'avaient pas encore acheté, va finir. Une maison vient de recevoir un lot de sirop Barbades, de choix. Il a été importé en juillet 2820 caisses, et 523 quarts biscuits, 4722 minots barley, 1812 boîtes fromage, 7027 boîtes macaroni, 971 boîtes de raisins, 874 sacs riz, 3421 barils sucre, 3990 boîtes épices, 2574 caisses thé, etc.

Le sel n'a pas eu de ventes ni d'arrivages et se quote à 40c le sac.

Les cuirs n'ont pas non plus été bien brillants cette semaine, mais reprendront certainement aussitôt que les manufacturiers de chaussures auront le gros de leurs commandes de la campagne. Nous cotons cuir à harnais 30c à 35c la livre, Buff 14c à 16c le pied, Vache patente 15c à 18c, Veau passant, 62c à 70c la livre. —léger, 66c à 80. Splits petits, 25c à 30c, —léger, 26c à 29c. Les peaux vertes inspectées No 1 \$8.50 à \$9.00 par 100 lbs., et No. 2 \$6.00 à \$7.00.

Les prix se maintiennent sauf une exception ou deux pour cas particuliers.

Le commerce de bois, nous n'en parlons que pour la forme, car il ne s'est rien fait cette semaine.

Nous donnons cette semaine un état comparatif des vaisseaux entrés dans notre port jusqu'au 18 août pour ces deux dernières années.

1886, 306 vaisseaux; en 1887, 281 vaisseaux en moins pour cette année. 25 vaisseaux. Par contre nous avons en steamers océaniques de plus qu'en 1886, et 15 vaisseaux nous sont arrivés des provinces maritimes de plus que l'année dernière.

Il nous est venu des ports de la Grande Bretagne, en juillet seulement, 1605 tonnes de rails et 47 de fer en gueuse.

On constate une hausse dans les fromages. Nous cotons aujourd'hui pour le nouveau en petite et grosse meule 12c à 15c, ce qui donne l'augmentation, et aussi l'ancien de plus sur les produits des bouceries qui font aujourd'hui 13c à 15c.

Chacun s'attendait à cette diminution générale dans les affaires et on ne voit rien venir avant l'automne.

L'exposition nous promet certainement plus d'une surprise et nos visiteurs ne seront certainement pas déçus. Le département agricole sera très soigné et méritera l'attention de tous les cultivateurs intelligents. La liste des exposants est très longue et les noms qu'on y voit nous promettent merveilleux.

Dans ces expéditions il ne faut pas perdre de vue que non-seulement la ville d'elle se sent, mais toute la Province, y est intéressée. Les raisons que l'on a invoquées pour la réussite des expositions passées n'existent pas pour Québec, car il y a dix ans que nous n'en avons pas eu, tandis que les autres villes en ont une tous les ans, ce qui leur fait prendre plutôt pour des foires que pour des expositions sérieuses.

Ainsi donc, venez tous en masse et vous ne perdrez pas votre temps ni votre argent.

LA FEMME EN BLANC

—PAP—

WILKIF COLLINS

Nous attendons, pour lui donner le temps de traverser le vestibule et de se mettre en route. Le comte de se rapprocha de nous, qui étions encore debout auprès de la porte.

—Vous venez de voir sir Percival sous son pire aspect, miss Halcombe, me dit-il. Il m'a peiné; il m'a fait honte, à moi qui l'aime depuis longtemps.

Au nom de cette vieille amitié, je vous promets qu'il ne s'oubliera plus, demain, devant vous, comme il vient de s'oublier aujourd'hui.

Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

—Laura, pendant qu'il parlait ainsi, avait pris mon bras, et quand il eut fini, elle se pressa contre moi par un geste significatif. Toute femme un geste significatif à l'égard d'un homme, c'est un défi.

La lui refusai-je, demain matin? J'aimerais bien mieux compromettre mes intérêts que les vôtres. Maintenant vous avez pris mon parti contre lui, et si je résiste encore, il en rejetera sur vous tout le blâme. Que ferons-nous donc? ... Oh! qu'il serait bon d'avoir un ami pour nous venir en aide et nous guider! ... Un ami en qui nous puissions réellement avoir confiance ...

L'amertume de son cœur s'exhalait en soupirs. Je voyais sur sa physionomie qu'elle pensait à Harri-ergh; — je le voyais d'autant plus clairement, que ces dernières paroles m'avaient aussi fait songer à lui. Elle n'était mariée que depuis six mois, et déjà les services fidèles qu'il nous avait offerts, en nous disant adieu, nous faisaient fauter à l'une et à l'autre. Combien j'étais loia de penser, autrefois, que nous dussions jamais en avoir besoin!

—Aidons-nous de notre mieux, lui dis-je. Parlons de tout ceci avec calme; — employons tout ce que nous avons de ressources dans l'esprit à choisir la meilleure voie ...

Réfléchissant ce qu'elle savait des embarras de son mari et le fragment de conversation que j'avais pu surprendre entre ce dernier et l'homme de loi, nous arrivâmes à cette conclusion rigoureuse, que le parchemin enfermé dans la bibliothèque était un acte, rédigé d'avance, pour se procurer de l'argent par un emprunt, et que la signature de Laura était absolument indispensable pour qu'il pût servir aux projets de sir Percival.

La seconde question qui se présentait, relative à la nature du contrat légal au moyen duquel l'emprunt pouvait se réaliser, et au degré de responsabilité personnelle que Laura pouvait encourir si elle donnait aveuglément sa signature, cette seconde question demandait, pour être résolue, puis de savoir et d'expérience que nous n'en avions à mettre en commun. Mes convictions personnelles m'annonçaient à croire que les clauses mystérieuses du parchemin cachaient une transaction des moins avouables et des plus frauduleuses.

Je n'avais pas déduit ceci de ce que sir Percival se refusait à montrer l'écrit ou à l'expliquer; car ce refus pouvait fort bien ne venir que de ses tendances obstinées et de son humeur dominatrice. L'unique motif que j'eusse de mettre sa loyauté en doute était le changement que j'avais constaté, à Blackwater Park, dans son langage et ses façons d'être, changement par lequel il m'était démontré que, pendant tout son temps d'épreuve; à Limeridge-House, il avait joué un rôle de comédie.

Sa délicatesse affectée, cette politesse cérémonieuse qui s'adaptait si bien aux notions particulières de M. Gilmore sa mode-à-vis rapport à Laura et à sa fiancée, tout cela n'avait été que les ruses d'un homme sans honneur, dissimulé, bruta, qui, vain nu aujourdhui, à sa duplicité, s'était hâté de mettre bas son déguisement à nous.

Je ne dis rien du chagrin que cette découverte me causait par rapport à Laura; je ne sais pas de mots qui le puissent exprimer. Et je n'en fais ici mention que parce que cette découverte me fit prendre le parti de m'opposer à la signature de l'acte, sans inquiéter des conséquences, à moins que ma sœur ne fût préalablement instruite de ce qu'il pouvait contenir.

Dans ces circonstances, nous n'avions plus qu'à nous munir pour le lendemain matin de quelque objection contre la signature; il fallait que cette objection fût assez bien fondée légalement ou commercialement par rapport à Percival, et lui donner à penser qu'il n'y avait rien de plus à faire que de signer l'acte, et de nous en aller.

Après avoir mûri cette idée, je résolus d'écrire au seul honnête homme que je jugeai capable d'entreprendre notre abandon. Cet homme était l'associé de M. Gilmore. — M. Kyle, chargé de conduire le cabinet en l'absence de notre vieil ami, que sa santé déclinée avait contraint de quitter Londres. J'expliquai à Laura que les recommandations de M. Gilmore lui-même m'autorisaient à prier une confiance implicite dans l'intégrité et la discrétion de son associé, lequel, du reste, était parfaitement au courant des affaires de ma sœur; puis avec l'approbation de celle-ci, je me mis immédiatement à rédiger la lettre convenue.

Je commençais par exposer à M. Kyle, telle qu'elle était, notre situation critique, et je lui demandais ensuite son prompt avis, exprimé en termes clairs et nets, qui ne permirent aucune prise. Ma lettre était aussi courte que je pus la faire et j'espérais l'avoir allongée si j'ai d'inutiles apologies, ni par d'inutiles détails.

Au moment où j'allais écrire l'adresse sur l'enveloppe, Laura me signala un obstacle que je n'avais pas remarqué en écrivant, et l'effet de ma lettre, m'avaient empêché d'apercevoir.

—Comment aurons-nous la réponse à temps? me demanda-t-elle. Votre lettre ne sera-t-elle parvenue à Londres avant d'être arrivée à la courrière ne vous rapportera celle de M. Kyle, que vingt-quatre heures après ...

(A continuer)

J. E. Rousseau, COIN DES RUES—Dorchester et du Roi EMBOUITEUR DE L'excellente bière et porter Elkers —ET DE— Milwaukee Lager

LOTTERIE NATIONALE DE COLONISATION CLASSE D Sous le patronage de M. LE CURÉ A. LABRELY Tirages, le troisième Mercredi de chaque mois. Le quatrième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI 21 SEPT. 1887 A 2 HEURES P.M. VALEUR DES LOTS: \$60,000

PHOTOGRAPHIE M. JOS. BEAUDRY Ateliers PHOTOGRAPHIQUES —AU— No 108, Rue St-George (COTE D'ABRAHAM)

Manufacture de Persiennes Nous devons des remerciements à MM. les membres du clergé et au public en général pour le patronage dont ils ont bien voulu nous honorer jusqu'à ce jour.

CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

Le et après LUNDI 20 JUIN 1887, les trains rapides, par de Québec, beau paysage et racourcissements certains.

LE PIANO R. S. Williams & Son "Sa position privilégiée est due au SON PU ET RICHESSE qui le caractérisent de tout instrument aux matériaux employés et à sa construction."

BERNARD & ALLAIN 79, rue St-Jean, H-V

LOTTERIE NATIONALE DE COLONISATION CLASSE D Sous le patronage de M. LE CURÉ A. LABRELY Tirages, le troisième Mercredi de chaque mois.

MERCREDI 21 SEPT. 1887 A 2 HEURES P.M. VALEUR DES LOTS: \$60,000

PHOTOGRAPHIE M. JOS. BEAUDRY Ateliers PHOTOGRAPHIQUES —AU— No 108, Rue St-George (COTE D'ABRAHAM)

Manufacture de Persiennes Nous devons des remerciements à MM. les membres du clergé et au public en général pour le patronage dont ils ont bien voulu nous honorer jusqu'à ce jour.

CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

Le et après LUNDI 20 JUIN 1887, les trains rapides, par de Québec, beau paysage et racourcissements certains.

LE PIANO R. S. Williams & Son "Sa position privilégiée est due au SON PU ET RICHESSE qui le caractérisent de tout instrument aux matériaux employés et à sa construction."

BERNARD & ALLAIN 79, rue St-Jean, H-V

JE VIENS DE RECEVOIR A L'OCCASION DES FETES LE PLUS GRAND ASSORTIMENT de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons

PIAN HAZELTON KNABE FISCHER DOMINION Et les Orgues - Harmoniums "DOMINION"

L. E. N. PRATTE, Seul agent pour la Province de Québec 1676, Rte Notre-Dame, MONTREAL, 1676

LA MAISON A. B. DUPUIS 57-RUE SAINT-PAUL-57 Tient toujours le premier rang pour les bas prix, la variété et la pureté de son stock de Biscuits, Confiseries, Ch...

MAGASIN DE 7c. ET UNE PIASTRE EN FEU GRANDE OUVERTURE SAMEDI LE 20 COURANT

Feu, l'Eau et la Fumée

LA SEULE MAISON CANADIENNE QUI VEND LE CHARBON SON PROPRE COMPTE, PARCEQUELLE L'IMPORTE ELLE-MEME DES MINES AMERICAINES

LES PRIX SONT LES PLUS BAS P. Gingras & Cie 107 Rue St-Pierre et 194 Rue St-Paul.

Camphre! Camphre! Pharmacie Centrale un nouvel approvisionnement de CAMPHRE AY VINE, qualité extra

J. & W. REID Fabricants de Papier 98-100, RUE ST-PAUL, QUEBEC

Blouin & Morency, TAILLEURS No 23, RUE NOTRE-DAME BASSE-VILLE

Paul Parent, Ferblantier, Plombier, Couvreur ET— Poseur d'Appareil à Gaz 110, RUE ST-PATRICE QUEBEC

LE PLUS HAUT PRIX PAYÉ POUR LA FABRICATION DU PAPIER "L'ELECTEUR" JOURNAL DU MATIN PUBLIÉ TOUS LES JOURS

LE PLUS HAUT PRIX PAYÉ POUR LA FABRICATION DU PAPIER "L'ELECTEUR" JOURNAL DU MATIN PUBLIÉ TOUS LES JOURS

LE PLUS HAUT PRIX PAYÉ POUR LA FABRICATION DU PAPIER "L'ELECTEUR" JOURNAL DU MATIN PUBLIÉ TOUS LES JOURS

LE PLUS HAUT PRIX PAYÉ POUR LA FABRICATION DU PAPIER "L'ELECTEUR" JOURNAL DU MATIN PUBLIÉ TOUS LES JOURS

LE PLUS HAUT PRIX PAYÉ POUR LA FABRICATION DU PAPIER "L'ELECTEUR" JOURNAL DU MATIN PUBLIÉ TOUS LES JOURS

LE PLUS HAUT PRIX PAYÉ POUR LA FABRICATION DU PAPIER "L'ELECTEUR" JOURNAL DU MATIN PUBLIÉ TOUS LES JOURS

VARIÉTÉS

LE COCHON

Chaque année, à cette époque, je suis pris d'une mélancolie que je combats en vain. Je pense à des milliers d'êtres qui succombent pour nous et dont la triste fin, loin de provoquer notre pitié, m'éveille en nous que des idées gourmandes, je pense aux cochons.

Ma foi, tant pis, le mot est lâché ! Pourquoi d'ailleurs pas attribuer aux cochons et aux gens leur véritable nom, pourquoi ne pas suivre l'exemple de Boileau, cet homme de bon sens, qui nommait un chat un chat et Rollet un fripon ?

De notre temps un chat reste un chat, et nous avons très sagement remplacé ce Rollet par un cochon. Cochon est cochon, ayons le courage de le proclamer et, à l'exemple d'un homme aussi célèbre qu'en colère, laissez-moi ajouter que si je connaissais un mot plus cochon que cochon je l'imprimerais ici.

Avez-vous vu jour Michel Strogoff ? Un habile metteur en scène avait représenté le champ de bataille de Kolyvan, et le public frémissait en contemplant les mannequins représentant des hommes et des chevaux tués, parmi des caissons, des affûts, des chariots brisés ; c'était d'un effroyable pittoresque, mais ce fut un des attrait de la pièce et l'on s'y arrêta, comme l'on vient de se précipiter sur le manoir du Journal Illustré, qui a reproduit avec tant de vérité les trois victimes de l'abominable Franzini.

C'était le champ de mort des hommes dans toute son horreur, j'ai visité le champ de mort des pauvres cochons, dans son pimpant manufacturé, j'ai parcouru la foire aux jambons.

Le sang horrible, quand il coule de la blessure ouverte, est devenu boudin, les membres tronçonnés sont d'appétissants jambons, détail horrible ! les entrailles sont des andouilles, la tête, hideux trophée ! se débite sous forme de fromage de cochon.

Car, ainsi que l'a écrit un profond penseur qui connaissait admirablement le cochon, tout est bon en lui depuis les pieds jusqu'à la tête. Montrez-moi donc beaucoup d'humains qui méritent un éloge aussi complet !

De stoïques héros se parèrent pour le dernier moment ; un cochon on fait sa toilette après qu'il a franchi cette limite tenue qui sépare l'être du non-être. On lui fait la barbe à la méthode antique en le brûlant, puis, lorsqu'il est accommodé, on dispose les boudins en parfaites spirales, on entoure ses jambons de lauriers, comme si on avait remporté une victoire pénible en tranchant le fil de ses jours à ce doux être ; dans le groin rose de ses petits enfants fumés et vendus entiers, on met un citron de façon qu'ils ont encore l'air de jouer à la halle.

Ah ! vraiment c'est affreux. Derrière cet amoncellement de débris trépassés, gras, sympathiques, le charcutier et sa complice la charcutière.

Avez-vous remarqué que le boucher passe pour un être fatal, sombre, sinistre, dont les gamins ont peur, tandis que le charcutier jouit de la faveur générale ? Sa boutique est propre, variée d'aspect, il a des goûts artistiques et confectionne en saindoux des monuments, des groupes, des bas-reliefs devant lesquels, émerveillés, les polissons oublient l'heure de la laïque.

Es pourtant ce négociant estimé, frais, rose, est ton boudin, cochon ! Que te reproche-t-on, pauvre créature ! La sûreté de ses relations est proverbiale, ne dit-on pas : Amis comme cochons ? Tu n'es pas très-propre, c'est qu'on ne prend pas soin de toi, j'ai le plaisir de connaître deux individus de ton espèce qui portent les noms poétiques de Rayon d'Or et Fil d'Azur, ils sont pour leur élégance l'exemple des canards qui vivent dans l'eau près d'eux.

Un cochon de fiacre de Cincinnati (Etats-Unis), eut un jour l'idée d'une opération ingénieuse. Il n'avait pas un sou, mais en Amérique cela n'empêche pas de faire des affaires ; quand on réussit, on paye ; si les choses tournent mal, c'est tant pis pour le vendeur.

Je parle d'une certaine catégorie de spéculateurs, il y a d'honnêtes gens aux Etats-Unis comme ailleurs. Quoi qu'il en soit, notre homme, au lieu de faire une râlée sur une valeur quelconque, accapara les cochons, mais avec tant d'habileté, qu'il ramassa tout ce qu'il y avait sur la place.

C'est en vain que vous fusiez admis ailleurs sans lui, pas de cochons ! Force fut d'en passer par ce qu'il exigeait le vendit à des prix raisonnables, et fit, nonobstant, en quelques jours, une fortune de plusieurs millions.

FÊTE A ST. RAPHAEL

Samedi dernier, la paroisse de St-Raphael a été le théâtre d'une de ces réunions intimes dont on aime à garder longtemps le souvenir. M. L. N. Larochelle, M. P. P. pour Dorchester, cet industriel intelligent et entreprenant qu'on retrouve toujours à la tête de toutes les entreprises propres à promouvoir l'avancement et le progrès de nos ressources matérielles, avait eu l'heureuse idée d'inviter quelques uns de ses nombreux amis de Dorchester et de Bellechasse, pour assister à l'inauguration et à la bénédiction du magnifique moulin à pulpe qu'il vient de construire sur l'un des plus beaux et des plus puissants pâtisseries d'eau de la Rivière du Sud.

Le moulin est bâti dans l'un des endroits les plus pittoresques et les plus grandioses que l'on puisse rêver. Encaissé dans une immense gorge au milieu de rochers abrupts qui le dominent le surplombent ; on dirait d'un grand mur blanc suspendu aux aspérités de la noire muraille. La bâtisse a quatre étages de haut. L'imposante machine à vapeur est en opération trois heures qui pulvérisent le bois et le réduisent en pulpe. Toute la machinerie est construite sur les plus beaux perfectionnements et les plus modernes. M. Larochelle avait fait un voyage spécial aux Etats-Unis pour visiter les principales fabriques de ce genre d'industrie afin d'adapter à son moulin tous les appareils et les procédés les plus nouveaux. On fabrique tous les jours de 20 à 25 millions de pulpe de fère de qualité, et qui obtient le plus haut prix du marché.

Tout fonctionnait à merveille et avec la plus grande rapidité sous la direction intelligente de M. Alfred Plante, beau-frère de M. Larochelle. Ce jeune monsieur, qui est le gérant de l'établissement, venait justement de se marier, et conduisit, ce jour-là, pour la première fois sa jeune et charmante épouse à sa nouvelle demeure. Cette agréable occurrence apportant un nouvel aliment à l'entrain de la réunion, car plusieurs dames et des plus aimables étaient venues reconduire la nouvelle mariée.

Un magnifique lunch fut servi ; et, parmi les convives qui prirent place à table, on remarquait : le Rév. A. Nadeau, vicaire à St-Raphael, M. Fournier, N. P. ; MM. Roy, Labrecque, Marchand, capt. Bolduc, le Dr Langlais, etc., de St-Raphael ; M. Chs. Audet ; Poitevin, L. Lacasse, D. Blais de St-Angelme ; MM. N. Tétu, Simard, de St-Gervais ; MM. Vanier de Metzgermette ; MM. Dr Morisset et Félix Blais de St-Hélène ; MM. Thomas Plante et Laurent Ognon, etc.

Tous les convives étaient en verve, et le repas fut des plus joyeux ; chacun, faisait de son mieux pour jeter sa part de gaieté au milieu de l'enjouement général. La fête fut de courte durée, et tout le monde s'en retourna enchanté de l'hospitalité si généreuse et si cordiale de M. Larochelle, sans oublier, toutefois, de souhaiter au nouveau gérant M. Plante et à sa charmante moitié tout le bonheur et tout le rayonnement que peut déverser une lune d'or, dans un site aussi enchanteur et aussi poétique.

NOUVELLES DU JOUR

Les cailloux

Le confrère aux cailloux est évidemment allé au cirque hier. S'il nous demande sur quoi nous basons cet avis, nous le lui dirons avec un plaisir plus facile à comprendre qu'à décrire.

Hier

Des cinq heures hier matin les bateaux de la traversée ont commencé à amener à Québec des milliers d'étrangers attirés ici par les annonces du cirque Barnum. Les convois de l'Intercolonial et du Québec Central étaient bondés, et ceux du C. P. R. et du lac St-Jean ont aussi amené à Québec un fort contingent.

Incendies

Durant la soirée d'hier les pompiers ont été appelés à deux endroits différents pour combattre des incendies. Chez M. P. Vallière, rue Hébert, une explosion de gaz a failli être cause de la destruction d'une des plus jolies résidences de la ville. A l'hôtel St-Louis, le feu s'est déclaré dans la chambre aux bagages. Desquits les pompiers furent appelés. Avant leur arrivée, les employés de l'hôtel avaient attaché un boyau à un réservoir, et grâce à l'engin qui fait mouvoir l'ascenseur l'eau était en abondance.

Amusements barbares

Tous les dimanches, certaines personnes qui habitent Montplaisant s'amuse à faire battre leurs chiens. Hier encore, les passants pouvaient voir un spectacle dégoûtant. Nous avons vu nous-mêmes une de ces pauvres bêtes qu'on fait battre à la chair vive et une oreille toute détachée de la tête. Inciter de tels jeux, c'est la marque d'indigne ! Nous croyons que la police devrait y voir. Le Quotidien.

Un attelage nouveau

Un jeune homme de Fort Popham, Me., attrapa l'autre jour une morue qui pesait trente livres, et qu'il plaça dans un tonneau pour la tenir en vie. Plus tard il l'apporta au rivage, la hanacha de fortes cordes et se fit trainer par elle dans l'eau. Il fit consommer une jeune fille de ses amis de venir prendre sa place, et lui céda son curieux attelage. L'imprudente saisit les rênes, et la morue se dirigea promptement vers l'eau profonde avec la jeune fille à sa remorque. Celle-ci vit alors le danger et lâcha les cordes, mais ses pieds s'en embarrassèrent, et si on ne lui eût promptement porté secours, la jeune fille se serait noyée.

Une bonne pêche

M. Jean-Baptiste Colletto dit Picard, de St-Sauveur, étant allé il y a quelques jours en excursion de pêche au lac Beauport en est revenu avec 97 truites pesant collectivement 35 livres. L'un de ses compagnons a aussi pris une certaine quantité de truites, dont l'une pesant 2 1/2 livres.

Neus croyons savoir que la moyenne payé pour chaque animal est d'à peu près \$150.

Exposition et marins

Le comité permanent de l'exposition a chargé son secrétaire, M. le docteur Leclerc, d'inviter les officiers, sous-officiers et marins français de visiter l'exposition. Le fait d'être en uniforme donne libre accès aux terrains à ceux qui dans le moment représentent si dignement la même patrie à Québec. Nous espérons que nos compatriotes d'outre-mer voudront bien accepter l'invitation qui leur a été faite, et que souvent il nous sera donné le plaisir de rencontrer ces bons marins en grand nombre.

Ce qui est probable

Il nous a été donné de jeter un coup d'œil sur la liste des entrées faites jusqu'à hier dans le département agricole. Nous avons constaté avec plaisir que tous les jours de nouvelles inscriptions viennent grossir la liste déjà assez complète. Nous avons eu occasion de rencontrer plusieurs cultivateurs et bon nombre de cultivateurs qui sont venus à Québec afin d'obtenir les renseignements nécessaires. Tous vantent le zèle dont fait preuve M. le docteur Leclerc qui, disent-ils, fait l'impossible afin de faciliter la tâche de ceux qui se proposent d'exposer.

Le Lake Huron

Ce steamer, dont les réparations viennent d'être terminées, sera probablement mis à l'eau demain. Il est maintenant en tout semblable à un bâtiment neuf et il a été fort admiré, paroisé comme il l'était, par la foule qui est allée le visiter au bassin de carénage de St-Joseph de Lévis.

Noyade à la Malbaie

Sur les huit heures vendredi soir, un jeune garçon de seize ans, nommé Thomas Simard, et sourd-muet de naissance, s'est noyé à la Malbaie. L'infortuné se promenait en canot en compagnie d'un camarade du nom de Fitzpatrick, et venait à peine de s'éloigner du rivage lorsqu'un coup de vent le fit chavirer. Le corps du malheureux garçon a été retrouvé samedi matin.

Epilepsie

Un ouvrier nommé George Chrétien et âgé d'une cinquantaine d'années, venant de prendre son dîner hier midi, dans une maison à laquelle il travaillait, rue St-Joseph, pour M. Piaré, et il était ensuite allé sur le marché Jacques-Cartier, acheter des tomates qu'il se mit à manger, lorsqu'il tomba d'épilepsie. On craignait qu'il n'étoffât, mais le Dr Lemieux, père, qui passait, constata qu'il n'y avait aucun danger. De fait, après quelques soins, l'épilepsie reprit ses sens.

Retenue des élèves

La vacance scolaire est pour ainsi dire terminée, et il va falloir aux élèves retourner à la classe dans quelques jours. Chez les Frères, la rentrée des anciens aura lieu jeudi premier septembre, et celle des nouveaux se fera le lendemain.

Funérailles

Hier matin on lui a fait à la Basilique les funérailles de demoiselle Marie-Clara-Edith Simard, fille aînée du Dr L. J. A. Simard, professeur à l'Université Laval. La levée du corps a été faite par Mgr le G. Y. Hamel. Le révérend M. Mayrand officia avec diacre et sous-diacre. C'est Mgr le G. V. Légaré qui a chanté l'absoute.

Pilleurs de jardins

Des pilleurs ont dévasté le jardin des Dames-Patterson, rue Wolfe, Lévis, durant la nuit de vendredi à samedi. Plusieurs arbres fruitiers ont été complètement dépourvus de leurs fruits, et beaucoup endommagés. La veille, vers 6 heures, deux jeunes garçons sont allés marchander les fruits et les dames Pattersons soupçonnent qu'ils sont les auteurs du vol.

Religieux

Voici les permutations probables qui auront lieu de suite après la retraite ecclésiastique : M. Mayrand sera transféré du vicariat de la Basilique à la cure de St-Jean, de l'Orléans. M. David Gosselin ira à la cure du Cap-Santé. M. Ciriac Bérubé sera transféré de St-Férol à la cure de St-Lambert.

Amusements barbares

Tous les dimanches, certaines personnes qui habitent Montplaisant s'amuse à faire battre leurs chiens. Hier encore, les passants pouvaient voir un spectacle dégoûtant. Nous avons vu nous-mêmes une de ces pauvres bêtes qu'on fait battre à la chair vive et une oreille toute détachée de la tête. Inciter de tels jeux, c'est la marque d'indigne ! Nous croyons que la police devrait y voir. Le Quotidien.

Un attelage nouveau

Un jeune homme de Fort Popham, Me., attrapa l'autre jour une morue qui pesait trente livres, et qu'il plaça dans un tonneau pour la tenir en vie. Plus tard il l'apporta au rivage, la hanacha de fortes cordes et se fit trainer par elle dans l'eau. Il fit consommer une jeune fille de ses amis de venir prendre sa place, et lui céda son curieux attelage. L'imprudente saisit les rênes, et la morue se dirigea promptement vers l'eau profonde avec la jeune fille à sa remorque. Celle-ci vit alors le danger et lâcha les cordes, mais ses pieds s'en embarrassèrent, et si on ne lui eût promptement porté secours, la jeune fille se serait noyée.

Une bonne pêche

M. Jean-Baptiste Colletto dit Picard, de St-Sauveur, étant allé il y a quelques jours en excursion de pêche au lac Beauport en est revenu avec 97 truites pesant collectivement 35 livres. L'un de ses compagnons a aussi pris une certaine quantité de truites, dont l'une pesant 2 1/2 livres.

Neus croyons savoir que la moyenne payé pour chaque animal est d'à peu près \$150.

Persomel

Les hons. MM. Garneau et Duhamel sont les seuls ministres actuellement à Québec.

Le Cirque

La procession du cirque Barnum, a parcouru hier matin, les principales rues de notre ville, et a été fort admirée.

Lugubre trouvaille

Samedi, en faisant une excavation dans la rue Smith, bas de St-Roch, un ouvrier du nom de Thérien, trouva un petit cercueil à une profondeur de 5 pieds et quelques pouces. Comme il y avait autrefois à peu près à cet endroit, un cimetière anglican, il est probable que cette tombe a été oubliée lors de l'excavation qu'on a dû faire avant d'élever des constructions à cet endroit.

Cour du Recorder

Quatre jeunes gens flânant samedi soir sur la rue Champlain ont été condamnés chacun à \$4 et les frais. Un commerçant pour ivresse a été acquitté, J. B. Renaud, charretier ivre à la gare du C. P. R. a payé \$2 et les frais. Un journalier trouvé ivre sur la rue Champlain samedi soir : à \$1 ou 2 jours. Un jeune homme ivre et jurant sur la rue St-Augustin a été logé pour un mois en prison.

Mort à l'étranger

M. Adlard Després, natif de St-Michel de Bellechasse, ci-devant employé à bord du Miramichi, est décédé à Traverse City, à l'âge de 35 ans, après une maladie de dix mois. Il emporte avec lui les regrets d'une foule d'amis dont il avait su s'entourer partout où il a séjourné, surtout à Traverse City. M. Després a une sœur religieuse au couvent du Bon Pasteur, sous le nom de sœur Ste-Hélène.

Tue par les chars

Vendredi dernier, au moment où le train du matin approchait de la gare St-Clet, un homme à peu près dans la quarantaine, se trouvait sur la voie. Il fut frappé avec une telle force par l'engin qu'il fut lancé contre un poteau de télégraphe et tué net. Il a eu la tête horriblement mutilée.

Deces

Le défunt portait des pantalons noirs et un habit de même couleur, une chemise d'étoffe du pays. Il ne portait pas de favoris, mais une faible moustache. Le coroner a tenu une enquête et un verdict de "mort accidentelle" a été rendu.

Nouvelles de Chicoutimi

La grange de M. Donald McLaren de la Rivière du Moulin a été incendiée lundi. Le feu a été mis par un de ses enfants qui s'amusa à jouer dans la grange. Un enfant d'une douzaine d'années du nom de Deschêno est tombé à l'eau lundi entre le quai du gouvernement et le vapeur Thor. Heureusement l'on a réussi à le sauver et le jeune homme a été quitte pour un bain imprévu.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée annuelle de cette section de la société Saint-Jean-Baptiste pour la réception de rapports et élections des officiers pour l'année 1887-88 aura lieu dimanche prochain le 4 septembre à 3 heures P. M. Salle Jacques Cartier. Philéas GAGNON, Secrétaire S. S. J. B. 29 Gfa. J. E.

DECES

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Societe St-Jean Baptiste DE QUEBEC

L'ASSEMBLEE GENERALE annuelle des membres de la SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE de Québec, pour la réception de rapports et l'élection des officiers pour l'année 1887-88, aura lieu LUNDI le 5 septembre prochain, à l'Hôtel-de-Ville, à 7 hrs p. m. Par ordre. JOS BEAUCHAMP, Ass. Sec. Arch. Sec. St-J. B. Q.

PERDU

Hier, dans la tente du Cirque Barnum, un petit sac en fourrure contenant une montre d'argent etc. R. C. DESROUSSEAU, New Liverpool, 30 août 1887. P. Q.

Samuel avait même contrefait la signature de son père sur l'ordre de vente. La fraude a été reconnue dès le lendemain ; mais Samuel avait disparu avec le montant de la vente s'élevant à \$10,000. Le signalement du fugitif a été envoyé à l'inspecteur Byrnes et deux détectives ont été chargés de rechercher Samuel à New-York. Les détectives, après l'avoir vainement cherché pendant quelques jours lui ont tendu un piège au moyen d'une annonce insérée dans les journaux et ont fini par le découvrir ainsi dans Park-Row, où il vivait sous le faux nom de Charles Wilson, allant tous les jours aux courses et pariant beaucoup. Il est probable que Samuel a dû être heureux dans ses paris, car il avait encore sur lui presque tous l'argent volé à son père lorsqu'on l'a arrêté.

Cet enfant prodigue est d'autant plus coupable qu'il est âgé de 40 ans. Il a été écroué sous les inculpations de vol et de faux et sera ramené très prochainement à Philadelphie.

Le montant des droits perçus à la douane pour la journée du 27 courant est de \$1,653.56.

Le steamer Nova Scotian, capitaine Hughes, parti de Liverpool, est arrivé à Halifax samedi à 9 hrs. a. m.

Le steamer Bedlington, capt. Owens, est arrivé de Montréal samedi, et a continué pour Sydney.

Le steamer Cholmley, venant de Pictou, est arrivé dans notre port hier, et a continué pour Montréal.

Le str. Daylesford, capt. Sinclair venant de Sydney est arrivé samedi et a continué pour Montréal.

La barque Donald Ferguson, capt. Campbell venant de Belfast est arrivée dans notre port hier à la remorque du Rhoda.

La barque Gamma, capt. Pedersen venant de Fleetwood est arrivée dans notre port samedi remorquée par le Beaver.

Le steamer Lake Ontario, capt. Berrison parti de Liverpool le 10 courant, est arrivé dans notre port ayant à son bord 85 passagers de cabine et 70 de pont.

Le navire Lizzie C. Troop, capt. Corning venant de Sydney est arrivé hier dans notre port à la remorque du Champlain et a continué hier soir, pour Montréal.

La barque Lalia, capt. Rogers, est partie samedi pour la mer.

Le str. Narrova, capt. Isaaksen, est arrivé hier de Montréal et a continué pour Sydney.

Le remorqueur Merrey est parti pour Montréal hier matin avec les goélettes Speedy et Sophie-Jeanette.

Le remorqueur John Young est arrivé de la Rivière des Prairies samedi matin avec un radeau de pin blanc pour MM. Thistle et Carswell.

Jeudi prochain, 1er septembre, à 7 heures, sera chanté à l'Eglise St-Roch le service de confrérie de l'Union de prières de Dame Marie-Louise Wistaff, épouse de Cyrille Gagnon.

Parents, amis et associés de la Confrérie sont priés d'y assister. J. E.

Argent à faire pendant deux jours. On apprendra avec plaisir qu'on est à construire sur l'hippodrome St-Charles, pour les courses qu'aura lieu pendant l'exposition le 6 et 7 septembre, six kiosques très confortables pour la vente des liqueurs et des rafraîchissements. Ces bâtisses seront à louer. Aux hôteliers et restaurateurs d'en prendre note.

Il ne faut pas oublier que le terrain réservé aux amusements pour les deux jours sont aussi à louer. Pour autres détails et conditions s'adresser à J. B. M. Dixon, Membre du comité de l'Exposition. E. J.

Societe Saint-Jean-Baptiste, Section Saint-Roch. L'assemblée annuelle de cette section de la société Saint-Jean-Baptiste pour la réception de rapports et élections des officiers pour l'année 1887-88 aura lieu dimanche prochain le 4 septembre à 3 heures P. M. Salle Jacques Cartier. Philéas GAGNON, Secrétaire S. S. J. B. 29 Gfa. J. E.

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 26 courant à St-Louis de Lotbinière, à l'âge de 62 ans, dame Marie Julie Houde épouse de C. A. Lemay, Ecuyer notaire, après une douloureuse maladie soufferte avec une grande résignation. Les funérailles auront lieu à Lotbinière mercredi le 31 août courant à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

CET ESPACE EST RESERVE PAR OCT. LEMIEUX & CIE.

GRANDE EXPOSITION DE MEUBLES Du 1er au 10 Septembre.

Aux Salles de MM. Oct. Lemieux & Cie, 223 rue et faubourg St-Jean, Québec. Reduction de 20 pour cent DURANT L'EXPOSITION

A commencer le 1er septembre au 10 inclusivement, il y aura exposition d'une variété considérable de meubles très élégants qui sont offerts en vente durant ce temps à VINGT POUR CENT en bas de leur valeur ordinaire, les prix seront marqués sur chaque article en chiffres nets. L'assortiment très varié se compose de meubles de salon de toute sorte couverts en soie écarlate, en brocatel, en jute et en drap de crin, les tables de centres en marbre et en velour cramoisi, les glaces, cadres de pluche, de soie et or, corniches miroir, buffets (sidolours) de toute sorte, tables à dîner en toile mobile ; spécialité, grande variété de meubles de chambres à coucher les plus nouveaux de \$25.00 à \$125.00 le set ; chaises de salles à dîner perforées et en canno, fauteuil montés sur broche en soie écarlate et pluche cramoisi, fauteuil couvert en pluche de laine, campé, couchette en fer avec traverse en cuivre, sommier patentes, garde-robe combiné avec glace, et quantité d'autres effets. Nos meubles sont les plus élégants du marché, faits sur commande, et vendus avec garantie de solidité et de durée. L'on vendra pour être livré immédiatement ou dans les trente jours après la vente. Notre salle d'exposition sera ouverte tous les jours, de 8 heures à 6, jusqu'à 10 heures du soir.

Ceux qui se proposent de visiter l'exposition provinciale sont respectueusement invités à visiter notre exposition et de prendre note de nos prix. Une personne d'expérience recevra les visiteurs. OCT LEMIEUX & CIE, ENCAUTEURS ET MARCHANDS DE MEUBLES 223, rue et Faubourg St-Jean QUÉBEC

Pavillon des Patineurs RUE ST-LOUIS

MARDI et MERCREDI 6 et 7 Septembre FESTIVAL

300 Executants SOCIETES CHORALES CORPS DE MUSIQUE DE QUEBEC

ADMSSION : 25 cts, 50 cts, \$1.00

BILLETS EN VENTE chez C. E. Holwell, vis-à-vis le Bureau de Poste, chez A. Lavigne, 55, rue de la Fabrique, où se trouve le plan des sièges réservés et chez J. A. Langlais, libraire, 117, rue Saint-Joseph, St-Roch.

Le nombre de billets est strictement limité au nombre de places disponibles. Portes ouvertes à 7 heures - Festival à 8 heures. Prix nets.

Il y aura 3 GRANDES PORTES D'ENTREE

LA SALLE SERA ÉCLAIRÉE À LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

AUX ENTREPRENEURS

DES SOUS-MAÎTRES par écrit pour la démolition, reconstruction et réparation de la BUANDEP. rue St-Ursule seront reçues par le sous-sol jusqu'au premier septembre à MIDI. On pourra voir les spécifications au bureau du sous-sol 17 rue Saint-Jacques.

F. Alf. St-Laurent. 20-11 J-2 fs E

On demande UN CUISINIER ou une CUISINIÈRE, et un SERVANT avec bonnes recommandations. S'adresser au Palmonico Hôtel de France. 26 a-49, E. J. 137, rue St-Pierre.

EN DECHARGEMENT

La barque Pérens de Newswell, 400 tonnes de meilleur charbon port (portugais). Au plus bas prix du marché. ROUTE BORDAU & CIE. 116 rue St-Pierre.

Université-Laval

L'ouverture des cours de la Faculté de Arts aura lieu samedi, 3 septembre. J. C. R. LAFLAMME, Sec. U.-L. 37 août 1887. -18m.

